



Erasmus+ Sport Action-clé 1

Appel à projets « Mobilité du personnel sportif »

S'informer et préparer une candidature dans les meilleures conditions

Madame, Monsieur,

La session 2 de l'appel à projets Erasmus+ Sport « Mobilité du personnel sportif » est ouverte. Vous pouvez y accéder dès maintenant via la [plateforme de dépôt de la Commission Européenne](#) (formulaire KA182 SPO). Ce mail a pour objectif de vous donner toutes les informations utiles pour **déposer une candidature avant le jeudi 1 octobre 2025** (12h – heure de Paris).

Pour rappel, cet appel à projets permet de **financer des déplacements de 2 à 45 jours des entraîneurs et d'autres membres du personnel** d'organisations sportives (salariés ou bénévoles) à la rencontre d'autres clubs/organisations sportives européennes afin d'**échanger des bonnes pratiques**. L'objectif de celui-ci est de soutenir le renforcement des organisations sportives locales par la montée en compétences des personnes impliquées en leur sein. Les projets devront avoir pour but de développer le sport pour tous/sport de masse.

Vous trouverez le [document de cadrage de l'appel à projets sur ce lien](#), comprenant les critères d'éligibilité, le fonctionnement du calcul de la subvention, ainsi que les critères d'évaluation. Découvrez aussi des [exemples de projets financés sur ce lien](#).

Participer aux webinaires de présentation & d'accompagnement

Les webinaires durent entre 1h et 1h30 et sont composés de deux parties. Une première partie est une présentation générale de l'appel à projets, suivie d'une partie de présentation de la plateforme de candidature.

Webinaire de présentation du 28 août à 16h (heure de Paris) → [Inscription](#)

Webinaire de présentation du 2 septembre à 16h (heure de Paris) → [Inscription](#)

Webinaire de présentation du 2 septembre à 2h (heure de Paris) → [Inscription](#)

Webinaire de présentation du 11 septembre à 16h30 (heure de Paris) → [Inscription](#)

Webinaire de présentation du 2 septembre à 2h (heure de Paris) → [Inscription](#)

Comment candidater ?

Etape 1 : Créer [un compte EU Login](#)

Etape 2 : Créer [un code OID](#) pour votre organisation

Etape 3 : Compléter [le formulaire de candidature \(KA182\)](#) en français

- Date limite : 1 octobre à 12h (heure de Paris)

- Candidatures à déposer auprès de FR02 – Agence du Service Civique

- 3 annexes obligatoires : Planning prévisionnel d'activités, Déclaration sur l'honneur signée et tamponnée, document prouvant et explicitant le lien entre les participants et l'organisation.

Comment est calculée la subvention ?

La subvention est forfaitaire, elle est calculée automatiquement par rapport au nombre de personne/nombre de jours de mobilités et à la destination. Elle couvre la contribution à l'organisation du séjour (**+350€ / participant**, maximum 10 participants), le coût du transport en fonction de la distance et du mode de transport (ex : entre 500 et 2000km, en train à **+417€/participant**), la contribution aux frais de séjours en fonction du pays de destination (ex : Espagne à **+169€/jour/participant**), et des coûts peuvent être pris en charge à 100% pour permettre l'inclusion de participants au projet. Une visite préparatoire est possible en amont, elle est financée **+680€/participant** (max 2).

projets lauréats pourront commencer en février 2026 et recevront un **préfinancement de 80%** montant de la subvention au moment de la signature de la convention, puis 20% après la fin du jet.

Les horaires ne vous conviennent pas en raison du décalage horaire ?

→ Nous pouvons organiser un webinaire dédié à votre territoire.

Vous représentez une organisation tête de réseau dans le sport ?

→ Nous pouvons organiser une présentation dédiée à votre réseau.

Nous nous tenons disponibles pour répondre à vos questions à l'adresse erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr

*Si vous ne souhaitez plus recevoir de mails de notre part, merci de nous contacter à l'adresse
erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr*